

“ gera de les désérer au St. Office, lequel répondra non pas dans “ le sens d'une approbation positive de l'un ou de l'autre système, “ mais de telle sorte qu'il soit constant que l'Eglise ne désap- “ prouve pas plus le *système païen* que le système chrétien. Il me “ semble que toute la question est là. Alors, je me suis donné “ L'INFERNAL travail de relire toutes les brochures que tu connais, “ et j'ai rédigé en latin aussi clairement et précisément que je l'ai “ pu cinq propositions qui me paraissent embrasser tout le gau- “ mismie présent et future, et que moi, *licencié en théologie dans* “ *vingt jours*, je traiterais sans balancer d'erronées et d'injurieuses “ à l'Eglise.”

Faisons ici une pause, car il y a matière à d'amples commentaires. M. l'abbé Chandonnet est prêtre et, à ce titre, il est spécialement chargé par Dieu, dont il est le représentant, de défendre les intérêts de la vérité et de n'avoir d'amour que pour elle. Or, est-ce bien cet amour qui perce dans ce que nous venons de lire ? N'est-ce pas plutôt la passion, le funeste esprit de parti ? M. l'abbé l'avoue ingénument dans les épanchements de l'amitié ; il n'est pris que d'un seul désir : faire censurer le *gaumisme*, qu'il soit bon ou mauvais, peu importe. Il est bien déterminé, comme il dit, à pousser jusqu'au bout et *par tous les moyens possibles*. Cet étrange aveu de malhonnêteté surprend et afflige quand on le trouve dans la bouche d'un homme qui devrait au moins respecter son caractère sacré, s'il ne se respecte pas lui-même. Malgré notre répugnance, nous devons le signaler, car il importe de savoir tout d'abord qu'elle est la règle de conduite d'après laquelle se dirige M. l'abbé Chandonnet dans les discussions ou dans les circonstances qui se rattachent à ses intérêts. Dans toute la suite de ses lettres, nous le verrons parfaitement d'accord avec la règle qu'il s'est posée : il n'a nullement été scrupuleux sur le choix des moyens.

Il ajoute que pour avoir gain de cause, il faut mettre entre les mains des consulteurs de l'Index des propositions, émises par les partisans de la méthode chrétienne, qui condamnent la présence des auteurs païens dans les études classiques. Or, jamais les partisans de la méthode chrétienne n'ont émis de semblables propositions : il se sont uniquement bornés, comme on sait, à demander qu'on fit aux auteurs chrétiens une part plus large que celle qui